

*Agence spatiale canadienne—Loi*

témoigne de la nouvelle orientation qui est donnée à ces efforts.

L'Agence spatiale aura la principale direction de notre participation à la station spatiale américaine qui se traduira par le développement du système de maintenance mobile. Elle aura également un rôle à jouer dans l'administration du développement du RADARSAT. Le projet RADARSAT illustre bien le savoir-faire extraordinaire que notre pays a acquis en matière de télédétection. Par sa contribution à la prévision météorologique, à l'environnement et à la localisation des ressources, les services qu'il a rendus au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources ont été et continueront d'être uniques. Nous regrettons qu'il ait fallu réduire certaines de ses fonctions parce que certains pays n'ont pas adhéré à l'entente, mais néanmoins, même compte tenu des réductions, c'est un projet que nous sommes certes fiers d'appuyer.

Si l'on se reporte en effet au rapport de l'ancien Comité permanent des sciences, de la recherche et de la technologie, on verra que le comité estimait que le RADARSAT était si remarquablement adapté aux besoins primordiaux de notre pays, et présentait tellement plus de chances d'avoir de précieuses retombées économiques dans notre pays qu'il devrait avoir la priorité sur notre participation à la station spatiale américaine.

Quant à notre participation au projet américain, elle a bien sûr été considérée comme un genre particulier de mission spatiale. Par sa nature même, elle attire beaucoup l'attention. Elle a donc reçu beaucoup d'attention, mais cela peut s'expliquer du fait qu'il s'agit d'un projet particulièrement séduisant. L'une des choses qu'il faut faire remarquer à ce sujet, c'est que cela fait partie d'une mission américaine, que ce n'est pas une mission canadienne. Je rappelle à la Chambre que lorsque ce projet a été annoncé, un certain nombre d'entre nous, dont certains membres du conseil d'administration du Conseil national de recherches et moi-même, avons prévenu que les prévisions de dépenses de 800 millions de dollars pour ce projet seraient incontestablement dépassées. Depuis lors, les dépenses prévues entre le commencement du projet et l'an 2001 ont maintenant été augmentées et portées à 1,2 milliard. On nous avertit qu'il faudra peut-être 200 millions supplémentaires pour faire en sorte que ce projet ait des retombées à long terme, comme il serait souhaitable étant donné la grande priorité qui lui a été accordée en ce qui concerne les applications industrielles. On a dit que, si ces dépenses dépassaient de beau-

coup les prévisions initiales de 800 millions de dollars, on craindrait que ce projet prive du financement approprié d'autres projets de l'enveloppe spatiale présentant peut-être une priorité plus pressante. Le comité nous en a avertis et s'en est inquiété. En effet, c'est la considération des avantages relatifs des retombées industrielles éventuelles qui a conduit ce comité à préférer le programme RADARSAT.

En outre, de nombreux savants pensent que, comme les dépenses globales du gouvernement pour les sciences ne vont probablement pas augmenter, ce dépassement des prévisions, ces erreurs dans les estimations du coût du projet priveraient à coup sûr non seulement les sciences spatiales, mais toutes les sciences, du financement nécessaire. Cela nuira peut-être à toutes sortes de projets de recherche et de développement qui ont le plus de chance de faire une contribution importante et d'engendrer des avantages sur lesquels nous espérons pouvoir compter.

Un des avantages déjà mentionnés à propos de ce projet et d'autres serait la quantité de retombées qui en découleraient, quels genres de techniques seraient élaborées par l'entreprise privée et quels genres d'emplois techniques et autres seraient créés en conséquence de notre programme spatial. C'est là où l'on verra le vrai mérite des efforts déployés dans le domaine spatial. Il est important de comprendre la signification des marchés publics à cet égard. C'est l'une des raisons pour lesquelles tant d'entre nous parlent de la nécessité d'établir une mission scientifique typiquement canadienne. Nous répétons que cette mission n'est pas une mission canadienne. C'est une mission américaine qui n'a pas été définie en termes d'avantages pour le Canada, mais de participation à un projet américain, et cela pour des raisons évidentes.

J'en profite pour rappeler que si le Canada veut poursuivre une mission nationale, il doit en faire un projet typiquement canadien et rechercher la participation d'autres pays. RADARSAT répond en partie à ce critère, mais il n'est pas nécessaire que cette mission soit spatiale. Nous devrions commencer par faire le tour des missions nationales en termes d'entreprises scientifiques qui soient davantage axées sur nos besoins au sol. Mon collègue a parlé de donner la priorité à l'environnement. Notre conseil consultatif spécial recommande que le Canada poursuive une mission proprement canadienne en technologie de l'hydrogène. C'est un domaine très prometteur qui, à beaucoup moins de frais, nous serait bien plus profitable grâce au processus des marchés pu-